



Septembre 2021

Proposition aux habitants de la Commune de Gruson : **Achat groupé d'électricité 100% verte et de gaz**

Madame, Monsieur,

La Commune de Gruson a placé les thématiques économique et énergétique au centre de ses priorités. Dans ce cadre, elle vise **deux objectifs** : Augmenter le pouvoir d'achat de ses habitants, et sensibiliser les Grusonnois aux questions environnementales.

Afin de répondre à ces problématiques, votre commune a décidé d'organiser une action collective : **l'achat groupé d'énergies**. La collectivité propose dès aujourd'hui à ses habitants de réaliser d'importantes économies sur leurs factures d'énergies tout en bénéficiant d'une électricité 100% verte d'origine renouvelable !

En proposant aux habitants du territoire de se regrouper, la commune tend à **rassembler un maximum de ménages et petites entreprises** afin de négocier les meilleures offres tarifaires en électricité et en gaz auprès des fournisseurs d'énergies.

Vous l'avez compris, plus les participants sont nombreux, meilleures sont les conditions de négociation, et par conséquent, meilleures sont les économies ! Alors n'hésitez pas à vous pré-inscrire gratuitement, sans engagement et en moins de 5 minutes sur le site <https://gruson-energie.fr> ou grâce au formulaire de pré-inscription au verso de ce courrier.

L'achat groupé se déroule en trois phases :



Pré-inscription gratuite et sans engagement jusqu'au 14 novembre 2021

Muni de vos factures d'électricité et/ou de gaz, pré-inscrivez-vous gratuitement, sans engagement et en moins de 5 minutes grâce au formulaire au verso de ce courrier ou par téléphone au 03.74.09.87.00 ou via le site internet <https://gruson-energie.fr>.



Transmission de l'offre à partir du 24 novembre 2021

Une fois le fournisseur sélectionné, nous vous communiquons l'offre négociée, le calcul personnalisé de vos économies et les étapes pour changer de fournisseur en toute simplicité. Ces informations vous sont transmises par e-mail ou par courrier.



Souscription de l'offre : du 24 novembre au 19 décembre 2021

Vous êtes libre d'accepter l'offre. Sachez que vous pouvez changer de fournisseur d'électricité et de gaz en moins de 5 minutes, sans payer d'indemnité de rupture !

N'hésitez pas à vous pré-inscrire avant le 14 novembre et à partager cette initiative avec vos proches.

Wikipower, société spécialisée dans **l'organisation d'achats groupés d'énergies, mandatée par la Commune de Gruson**, a pour missions de recenser les ménages intéressés et de répondre à leurs questions :

- par téléphone au 03.74.09.87.00
- ou par e-mail à l'adresse info@gruson-energie.fr

Etienne JALLET
Président de Wikipower

M. Olivier TURPIN
Maire de Gruson

Je m'inscris en ligne sur <https://gruson-energie.fr>
ou je complète ce formulaire que je renvoie à la Mairie de Gruson :

3 Rue de Verdun - 59152 Gruson

Madame

Monsieur

Nom :

Adresse :

Prénom :

Code postal : Ville :

Tél. :

Adresse e-mail :

ÉLECTRICITÉ

Fournisseur actuel : EDF, Engie...

Formule tarifaire : Tarifs réglementés, elec ajust...

Puissance compteur : kVA

Numéro de PDL : 14 chiffres
= Point De Livraison

Type de compteur
et consommation :

Base : kWh/an

H. Pleines/H.Creuses : kWh/an kWh/an

GAZ

Fournisseur actuel : EDF, Engie...

Formule tarifaire : Tarifs réglementés, gaz ajust...

Consommation : kWh/an

Numéro de PCE : 14 chiffres
= Point de Comptage et d'Estimation

* En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations communiquées soient exploitées afin d'obtenir un calcul personnalisé de mes économies. Le traitement de ces données sera strictement limité au cadre de l'achat groupé et elles ne seront communiquées à aucun tiers.

Je m'inscris à la newsletter e-mail de Wikipower, prestataire de l'achat groupé de la Commune de Gruson et spécialiste des achats groupés d'énergies pour les particuliers et professionnels.

PLUS D'INFORMATIONS ?

Consultez notre site <https://gruson-energie.fr> où la pré-inscription est aussi possible.
Après pré-inscription, vous recevrez les offres négociées et le calcul personnalisé de vos économies.
Petit rappel : la pré-inscription n'engage à rien et est entièrement gratuite !

Autrement dit, vous n'avez rien à perdre !